



GUILDE DES AUTEURS-RÉALISATEURS
DE REPORTAGES & DE DOCUMENTAIRES

Kit de la GARRD pour la grève des journalistes et réals du 19 décembre 2023

Ce kit comprend:

1. Logo #jesoutienslagrève ;
2. Recommandations pour une grève des journalistes et réalisateurs ;
3. Courriers type pour prévenir ton prod ;

1. Logo #jesoutienslagrève



2. Recommandations pour une grève des journalistes et réalisateurs



Tu es réalisateur ou réalisatrice et tu aimerais te joindre à l'appel à la grève, mais tu ne sais pas trop comment faire ? Ce petit guide peut t'aider !

La grève est un droit constitutionnel. Elle consiste en la cessation du travail visant à désorganiser les productions en cours.

Elle est là pour sensibiliser le patronat sur nos revendications.

La grève peut prendre plusieurs formes: de la plus anecdotique à la plus lourde, toutes ont de l'importance.

Dans le privé, tu n'es pas obligé·e de déposer de préavis. Néanmoins, il faut que l'employeur ait connaissance des revendications au plus tard au moment de l'arrêt de travail. La GARRD conseille de le faire par mail ou par courrier en précisant la date et la durée. Tu peux reprendre le courrier-type dans ce kit pour informer ton producteur.

La GARRD rappelle que la grève est un droit constitutionnel: personne ne peut t'empêcher d'exercer ce droit. Si tu subis des pressions de la part de ton employeur, que tu te sens "blacklisté" ou qu'il s'organise pour "briser la grève", n'hésite pas à nous faire remonter ces abus par mail (contact@garrd.fr) ou au 07.85.64.10.81

Pour rappel, vous pouvez exercer votre droit de grève mais il est illégal d'occuper les lieux de travail, séquestrer du personnel, bloquer l'accès au lieu de travail et menacer les autres salariés (s'ils ne souhaitent pas faire grève).

N'oublie pas d'informer les équipes de la GARRD le jour-même ou la veille de ta mobilisation pour qu'on puisse te comptabiliser dans les équipes en grève:
https://docs.google.com/forms/d/1_aEzqsHkWVRYK30rRu453kJiTfXhDSCHqJl3Y-m_EB0/viewform?edit_requested=true



Cas 1 : “Je ne suis pas en contrat en ce moment, je développe des projets dans mon coin, ou je suis en enquête avec ou sans contrat”

- Mettre en place un mail d'absence en réponse automatique qui sera lu par les producteurs et productrices avec lesquels tu travailles en ce moment (tu le trouveras à la fin de ce kit). Cela sensibilise l'interlocuteur sur le fait qu'une colère gronde et que si une nouvelle menace de grève arrive plus tard si vous êtes engagés, elle sera suivie d'action;
- Rejoindre les mobilisations, manifestations et actions prévues par les syndicats et collectifs;
- mettre sur les réseaux sociaux (Facebook, Insta...) le logo du mouvement de la GARRD (#jesoutienslagrève) et diffuser les messages donnés par le syndicat, chiffres, rapports...;
- Lors de rdvs avec les diffuseurs, rappeler qu'un mouvement d'ampleur est en cours, et que les budgets à venir devront être rehaussés.

Cas 2 : “je suis en tournage”

- Possibilité de débrayage (arrêt de travail pour quelques heures) pour ralentir la production en cours ;
- Si tu n'es pas déclaré par ta production ce jour-là, c'est illégal, tu arrêtes tout de suite de travailler. Tu ne dois alors plus rien à personne ;
- Porter une fleur jaune, une écharpe ou une casquette jaune pour signifier l'attachement aux valeurs de la GARRD (respect et dignité du travail du journaliste réalisateur) ;
- Arrêter de tourner/monter après 8 heures de travail, comme les techniciens ;
- Reporter ses tournages et ses montages en informant le jour même ses employeurs par mail avec le mot d'ordre de la GARRD;
- Si ton chef op et/ ou ton ingé son se met en grève, fais le aussi, ça ne coûte rien ! Contactez vous avant pour en discuter. Trouvez la meilleure solution pour tous.



Cas 3 : “je suis en post prod”

- Grève totale: interruption du montage. Elle ne va pas empêcher la finalisation du film mais simplement décaler son planning : idéal ;
- Manifester et participer aux autres actions prévues par les syndicats et collectifs ;
- Possibilité de joindre une grève déjà voulue par le monteur ou la monteuse, comme pour le tournage ;
- Porter une fleur jaune ou accessoire jaune GARRD ;
- Ne pas travailler les jours non déclarés : grève des jours hors forfaits, ces fameux jours non déclarés qui sont du travail dissimulé et qui nous tuent économiquement. Souvent en fin de post-prod: mixage, étalo, vérif PAD...
- Si ton monteur ou ton co-réalisateur n'est pas en grève, essaye de le convaincre!
- La veille de la grève, organisez vous par mail ou whatsapp entre réels d'une même boîte de prod pour vous donner du courage. De même si vous êtes dans une grosse boîte de post-prod, traînez à la machine à café, n'hésitez pas à taper aux portes des salles de montage la veille pour faire connaître le mouvement de grève.

Cas 4: “je diffuse mon film en public”

- Face à la presse, aux journalistes, au public, c'est l'occasion de parler de la situation et de la précarité des intermittents et de celle des réels en particulier, ainsi que des journalistes indépendants ;
- Dans tous les cas, exprime ton soutien à la grève en plaçant un anneau jaune sur tes réseaux sociaux, en signant les tribunes lancées par la GARRD.

Pour plus d'informations et d'idées, tu peux aussi retrouver les conseils du SPIAC ici : <https://spiac-cgt.org/le-droit-de-greve/>



GUILDE DES AUTEURS-RÉALISATEURS
DE REPORTAGES & DE DOCUMENTAIRES

3. Courriers type pour prévenir ton prod

MAIL TYPE

Objet : Annonce de ma participation à la grève du mardi noir de l'audiovisuel du 19 décembre

Chers [Nom de l'employeur/équipe],

Je vous adresse ce message pour vous informer de ma décision de participer à la grève du mardi 19 décembre, en réponse à l'appel syndical de la Guilde des Auteurs Réalisateurs de Reportages et de Documentaires. Cette action rejoint l'appel déjà en cours des syndicats de techniciens.

Les revendications de la GARRD, notamment l'instauration d'un salaire minimum conventionnel et le rattrapage du pouvoir d'achat perdu, soit 30% au cours des 20 dernières années selon l'IGAC (Inspection générale des affaires culturelles), sont des exigences légitimes et cruciales pour la survie de notre profession.

Il est regrettable que nous, réalisateur.ice.s et journalistes, en tant que piliers essentiels de cette industrie, soyons contraints d'exercer notre droit de grève pour nous faire entendre et faire valoir nos droits. Cependant, la nécessité de cette grève découle de la baisse constante de notre rémunération depuis 2 décennies, à nos heures si souvent non déclarées et de nos conditions de travail, toujours plus longues, toujours plus intenses, avec des demandes toujours plus urgentes. Cette situation affecte notre qualité de vie et pousse beaucoup d'entre nous à abandonner ce métier. Le documentaire et le reportage ne peuvent continuer dans cette impasse.

Nous sommes pleinement conscients des contraintes budgétaires auxquelles vous êtes confrontés, et nous espérons que vous vous joindrez à nous pour exiger de meilleurs financements. Mais nous ne pouvons plus être la valeur d'ajustement de nos budgets. Nous aspirons à la construction d'une industrie où nous pourrions tous vivre décemment de notre travail, préservant ainsi la richesse et la diversité de nos créations.

J'espère sincèrement que cette situation sera l'occasion d'une réflexion sérieuse sur les conditions de travail au sein de notre profession, et que l'année 2024 marquera un tournant vers des garanties sérieuses pour la sécurité de nos emplois.

Cordialement,

[Votre Nom] [Coordonnées]



GUILDE DES AUTEURS-RÉALISATEURS
DE REPORTAGES & DE DOCUMENTAIRES

MAIL DE REPONSE AUTOMATIQUE

Réponse automatique d'absence du travail - Participation à la grève du mardi noir de l'audiovisuel

Chers collègues et partenaires professionnels,

Je vous adresse ce message automatique pour vous informer de mon absence du travail le mardi 19 décembre 2023. Je participe à la grève du mardi noir de l'audiovisuel, en réponse à l'appel syndical de la Guilde des Auteurs Réalisateur de Reportages et de Documentaires (GARRD) et des syndicats de techniciens.

Les revendications de la GARRD, telles que l'établissement d'un salaire minimum conventionnel et le rattrapage du pouvoir d'achat perdu (30% au cours des 20 dernières années selon l'IGAC), sont des enjeux cruciaux pour la survie de notre profession.

La décision de participer à cette grève n'a pas été prise à la légère, mais elle découle de la nécessité de faire entendre notre voix face à des années d'inaction concernant la dégradation constante de nos conditions de travail.

Je vous remercie de votre compréhension et de votre soutien.

Cordialement,

[Votre Nom] [Coordonnées]